

60 JOURS À CLICHY

CHAUFFAGE URBAIN

«SUEZ, QUAND REMBOURSEREZ-VOUS AUX CLICHOIS CE QUE VOUS LEUR DEVEZ ?»

Les Clichois vont-ils enfin récupérer l'argent que le groupe multinational Suez-SDCC leur doit depuis si longtemps ?

Obtiendront-ils enfin que le prix de la vapeur devienne normal, alors qu'il est surfacturé ?

Le rapport de la Chambre régionale des comptes, qui vient de sortir, révèle les scandaleuses anomalies du fournisseur de vapeur ainsi que le coupable laisser-faire du maire de Clichy, qui a signé, depuis 1990, des contrats et des avenants dont les Clichois paient les pots cassés.



Les élus communistes, qui n'ont cessé de protester contre le prix excessif du chauffage urbain et ont été les premiers, par l'intermédiaire de Guy Schmaus, à saisir la Chambre régionale des comptes, se sont référés au rapport de celle-ci pour énoncer cinq propositions lors du Conseil municipal du 8 septembre :

1. Contrôler que l'état actuel du réseau de distribution correspond aux engagements du fournisseur.

2. Annuler l'accord avec la société LEM (Levallois Entretien Maintenance). Suez, au travers d'une filiale, permet en effet à LEM de bénéficier d'un tarif moitié moindre que celui facturé aux Clichois.

3. Dénoncer le contrat signé en 2008 par l'Office HLM, parce qu'il est très désavantageux pour les locataires des HLM.

4. Obtenir que le maire, qui est aussi président de l'Office HLM, permette aux élus municipaux de prendre connaissance de ce contrat inacceptable et de le renégocier.

5. Réunir les trois cabinets d'experts qui ont travaillé sur le dossier afin qu'ils évaluent les sommes à récupérer (sans doute plusieurs centaines de millions d'euros).

Ces sommes pourraient être restituées aux Clichois par le biais d'une baisse de la taxe d'habitation sur plusieurs années.

Comme le souligne la Chambre régionale des comptes, tout le dossier du chauffage urbain de Clichy doit donc être « remis à plat ».

Mais, pour y parvenir, il faudra, n'en doutons pas, que les Clichois, tous les Clichois, haussent sérieusement le ton.

60 Jours à Clichy

87, rue Martre 92110 Clichy

Directeur de la publication :
Guy Schmaus

Dépôt légal : octobre 2010.

Numéro ISSN : en cours

Imprimerie Roques, Paris 20^e